



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 19 juillet 2022

Délibération n°22-80

**OBJET : FINANCES**

Décision modificative n°1 de 2022

**Date de la convocation : le 11 juillet 2022**

**Nombre de membres en exercice : 33**

**Nombre de présents : 12**

**Nombre de votants : 31**

**Ayant donné procuration : 19**

**Absents excusés : 19**

**Absents : 2**

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.*

**Étaient présents** : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Thierry PRIEUR, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Josette GUERLAIS, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Fabien ROZWADOWSKI.

**Absents Excusés** : Mme Marie ARNOULT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Bernard PÉGEOT a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, M. Marc LÉONARD a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie-France HUREAU a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Sylvain GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Régine MALASSIGNÉ a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Alexis LAMOUREUX a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, Mme Sylvie LADRANGE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Brigitte DEBRINCAT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Alain OFFROY a donné pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, M. José BONY a donné pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS a donné pouvoir à Mme Nathalie SUPPLY, M. Rémi LEVEAU a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Isabelle GAUDRON a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Justine BÉCHET donné pouvoir à M. Fabien ROZWADOWSKI.

**Absents** : Mme Sandra GUICHARD, M. Denis CHARBONNIER

**Secrétaire de Séance** : M. Thierry PRIEUR

\*\*\*\*\*

Par délibération en date du 31 mars 2022, le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2022 pour un montant total de :

- 19 001 213.81 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- 9 871 282.56 € en dépenses et en recettes d'investissement

La Décision Modificative proposée permet de réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services et de prendre en compte les notifications de fiscalité et des dotations de l'Etat :

La Décision Modificative n°1 s'élève à :

- + 345 203.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- + 278 551.00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Le détail des opérations figure dans le tableau joint en annexe.

Compte tenu de ces opérations, le budget total représente :

- En dépenses et en recettes de fonctionnement : 19 346 416.81 €
- En dépenses et en recettes d'investissement : 10 149 833.56 €

La commission des Finances réunie le 21 juin 2022 a pris connaissance des documents présentés.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 19 voix POUR, 9 voix CONTRE et 3 ABSTENTION :

- D'approuver la Décision Modificative n°1 détaillée dans le tableau ci-annexé.

POUR : 19

CONTRE : 9 (Brice RAVIER, Myriam SANTACANA, Rémi LEVEAU, Evelyne LAUNAY, Claude VERNE, Isabelle GAUDRON, Justine BECHET, Fabien ROZWADOWSKI, José BONY)

ABSTENTION : 3 (Nathalie SUPPLY, Mélanie THOMAS, Guillaume HELLOCO)

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 21 juillet 2022.  
Fait à Amboise, le 21 juillet 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Thierry BOUTARD,**

Maire d'Amboise,  
Président de la Communauté de  
Communes du Val d'Amboise